

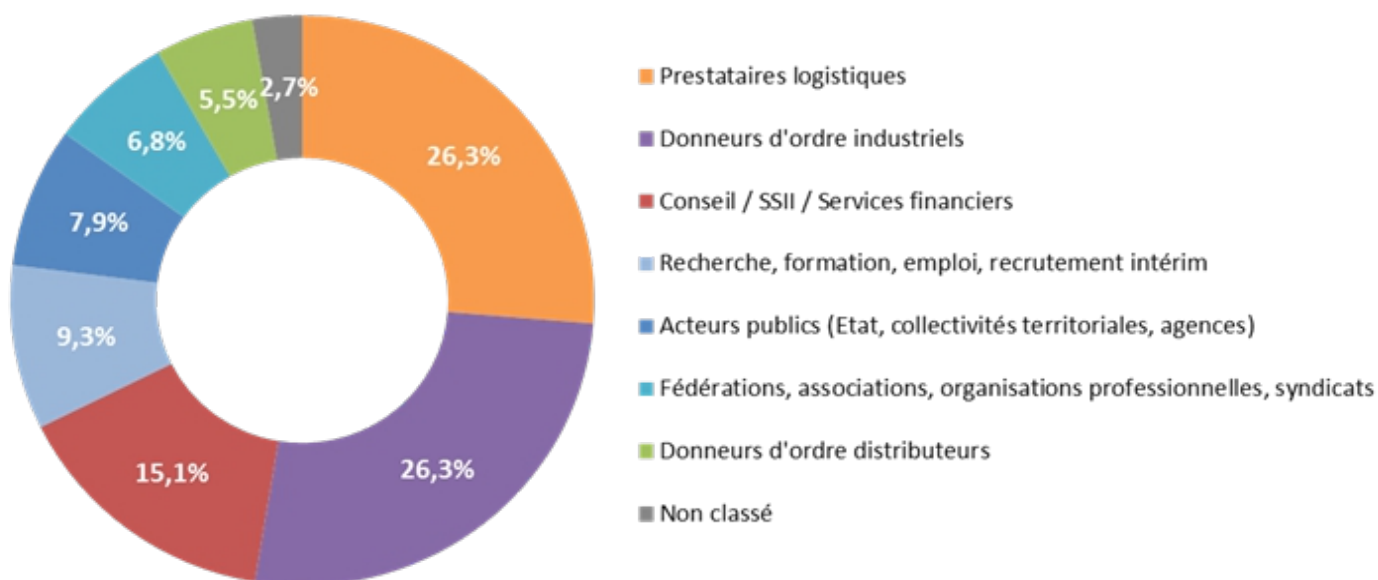
## L'essentiel de la consultation

Une large consultation en ligne s'est déroulée du 31 mars au 2 juin 2015 en préparation de la Conférence nationale sur la logistique du 8 juillet 2015. Elle s'est adressée à tous les acteurs concernés par la logistique et supply chain : entreprises, PME ou non, clients, transporteurs, gestionnaires des flux au sein de l'entreprise, organisations professionnelles, promoteurs de l'immobilier d'entreprises, collectivités territoriales, chercheurs, organismes de formation, etc.

L'objectif est de mieux connaître les besoins et les priorités des acteurs concernés, à l'égard notamment des pouvoirs publics, pour améliorer la performance de la logistique et de la supply chain, au service de l'économie, des territoires et de l'emploi.

Plus de 500 réponses ont été obtenues. L'analyse quantitative présentée dans cette synthèse porte sur les 365 réponses complètes.

### Répartition des répondants par secteur d'activité



**La compétitivité des acteurs** via une forte collaboration, une formation de qualité et la mutualisation des moyens et des structures et **la compétitivité des infrastructures**, à travers la mise à disposition de réseaux adaptés à une logistique multimodale ou encore une modernisation des installations ferroviaires et fluviales, sont les deux leviers majeurs mis en exergue pour développer la performance de la logistique nationale.

Le rôle de l'État pour soutenir cette performance est attendu sur 3 axes :

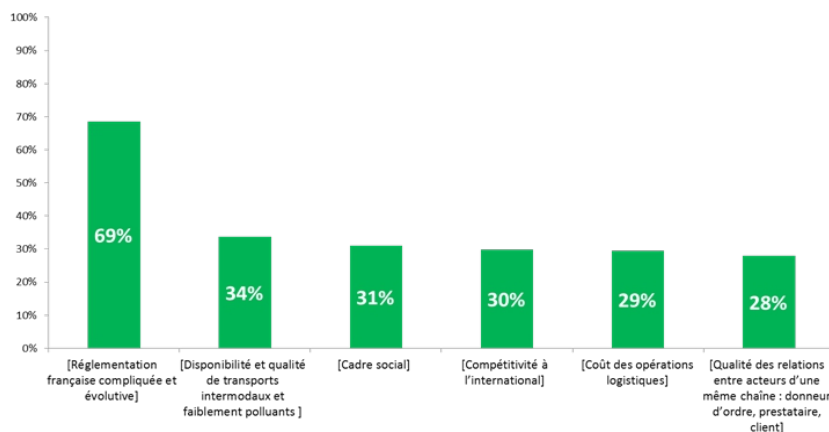
- **Stratégie et planification** en proposant une vision de la logistique à moyen-long terme.
- **Harmonisation des législations avec les voisins européens.**
- **Sensibilisation** visant à améliorer la compréhension et la reconnaissance de la discipline au niveau national.

# Accroître la performance de la logistique française

Une **prestation fiable au meilleur coût** est ce qui qualifie le mieux une **logistique performante** pour la grande majorité des répondants et tout particulièrement pour les donneurs d'ordre (industriels et distribution), les prestataires logistiques et les acteurs publics.

La réglementation française compliquée et évolutive apparaît très largement comme le premier critère affectant la performance des prestations logistiques en France (69%). La disponibilité/qualité des transports intermodaux et faiblement polluant est également citée par plus d'un tiers de l'ensemble des répondants.

Les 6 critères affectant le plus la performance des prestations logistiques en France (% répondants > 25%)



**60%** des répondants jugent que la France dispose d'atouts qui contribuent à la performance des prestations logistiques

« Des infrastructures ferroviaires et fluviales qui n'ont pas été entretenues depuis longtemps et qui coûtent maintenant cher en entretien, d'où des problèmes d'accessibilité, de compétitivité et un manque de réactivité ... »

Prestataire logistique

« Réglementation douanière: Compliquée et ne protégeant pas les entreprises qui effectuent le dédouanement pour leurs clients »

Prestataire logistique

## Action publique attendue sur 6 axes

- Structurer la filière logistique et construire une identité logistique française.
- Proposer une stratégie logistique en rapport aux objectifs de ré industrialisation, de performances commerciales et d'internalisation/exportation.
- Organiser des campagnes de communication sur les métiers de la logistique pour attirer les talents et informer les entreprises en France et à l'étranger sur le savoir-faire français.
- Former les principaux acteurs et dirigeants pour les sensibiliser aux enjeux de la logistique pour leurs entreprises.
- Faire la promotion des modes de transport alternatifs et promouvoir les entreprises de transport qui favorisent les transports écologiques.
- Simplifier les réglementations et le cadre social.

## TOP 3 des leviers d'actions à mettre en œuvre en priorité

Favoriser le développement d'une activité de conseil logistique dédiée aux PME.

Favoriser le regroupement logistique de PME pour l'exportation

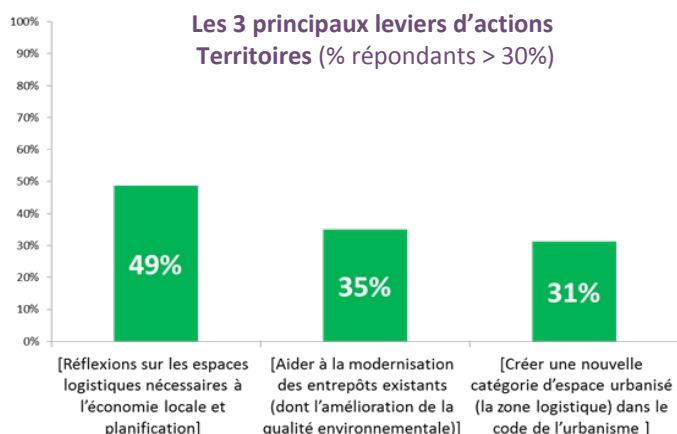
Développer la promotion de la logistique « Made in France » à l'international



# Ancrer une logistique responsable au cœur des territoires

La problématique la plus forte pour les enjeux territoriaux de la logistique est le foncier (disponibilité, fiscalité)

La proximité des plates-formes aux agglomérations et aux infrastructures des modes massifiés est jugée plus importante que la proximité des plates-formes aux infrastructures routières. Les bâtiments (coûts, qualité) apparaissent comme des critères d'importance moindres



## Les 3 principales difficultés rencontrées lors de l'implantation de nouvelles plates-formes logistiques

1

### Démarches administratives

- « Délais d'obtention des autorisations administratives »

*Prestataire logistique*

- « Le montage et le traitement des dossiers administratifs »

*Donneur d'ordre industriel*

- « Les délais administratifs : de véritables repoussoirs surtout pour des investisseurs qui n'ont que l'embarras du choix. »

*Conseil / SSII / Services financiers*

2

### Acceptabilité sociétale

- « Acceptation sociétale (élus et riverains) »

*Fédération, association, organisations professionnelle*

- « Acceptabilité sociale, politique (en zone urbaine / qualité de vie des habitants et politique de logement - en zone périphérique ou rurale, consommation de foncier agricole) »

*Acteurs publics (État, collectivités territoriales, agences)*

3

### Disponibilité du foncier

- « La disponibilité du foncier au bon emplacement »

*Prestataire logistique*

- « le foncier et son emplacement géographique »

*Donneur d'ordre industriel*

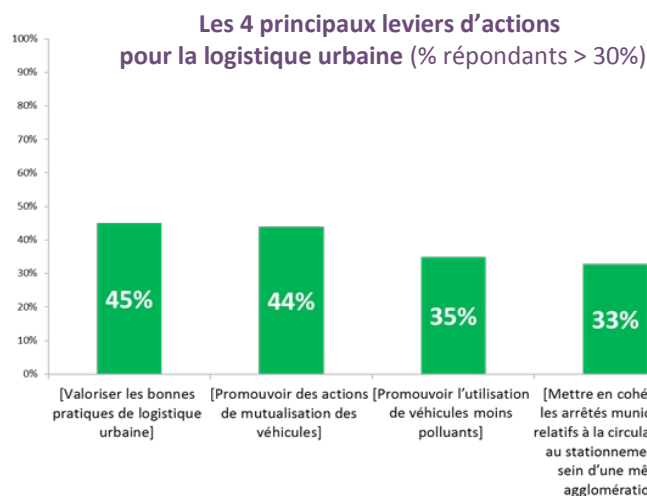
- « Des réglementations qui entraînent des délais peu compatibles avec les attentes des clients »

*Prestataire logistique*

## Promouvoir la logistique urbaine

Les critères affectant le plus la logistique urbaine concernent en priorité le développement des pratiques de mutualisation des entrepôts proches des zones urbaines (CDU) et l'utilisation de modes de transport respectueux de l'environnement pour effectuer le dernier kilomètre.

A contrario, moins d'une personne sur quatre évoquent les critères liés au « dialogue, concertation et information, sur les politiques et réglementations locales de gestion du stationnement et de la voirie. » et au « développement de zones de retraits de colis pour les consommateurs ».



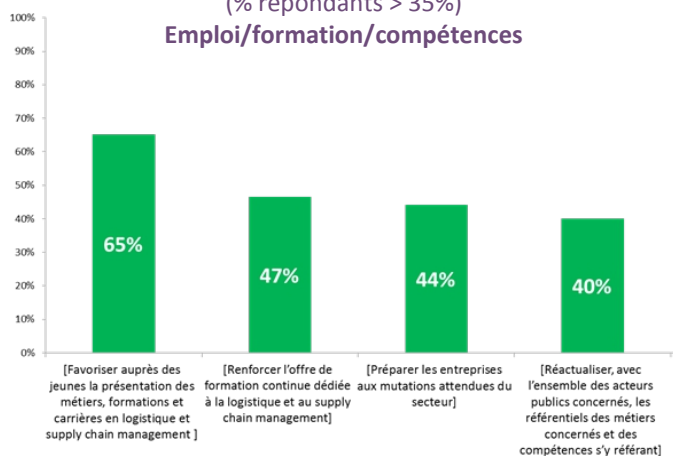
# Développer l'attractivité des métiers de la logistique et de la supply chain et renforcer l'offre de formation continue

L'offre de formation en logistique et supply chain apparaît large et diverse, notamment au sein des écoles spécialisées, mais parfois inadaptée à la réalité opérationnelle.

Le secteur est perçu comme un gisement d'emploi à potentiel important couplée à une insertion professionnelle relativement facile à tous les niveaux de formation.

Cependant, le manque d'attractivité apparaît comme le principal critère d'insuffisance en matière d'emploi, de compétences et de formation en logistique. Dans le même temps, la formation continue apparaît légèrement plus prioritaire que la formation initiale.

## Les 4 leviers d'actions principaux (% répondants > 35%) Emploi/formation/compétences

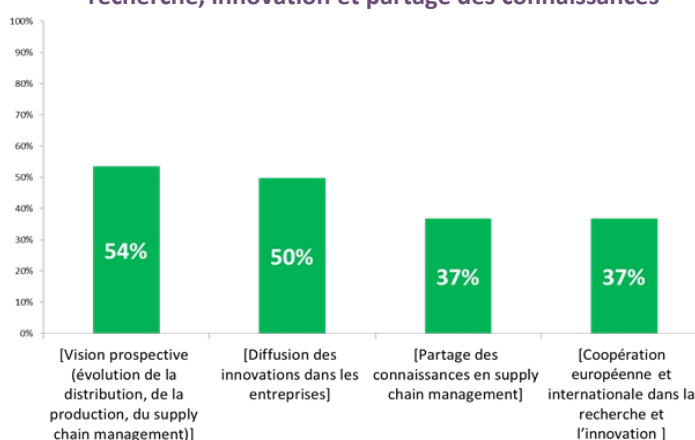


## Actions publiques à privilégier

- Renforcer la formation continue et favoriser la reconnaissance des certifications professionnelles existantes à l'étranger
- Développer les passerelles, les mobilités horizontales et verticales au sein et entre les entreprises
- Renforcer la formation initiale en post Bac et à Bac +3
- Revaloriser les métiers et leurs formations auprès du grand public et notamment dans le cadre scolaire
- Renforcer l'activité des organisations professionnelles en les incitant notamment à se regrouper
- Revoir les référentiels métiers et renforcer les connaissances logistique des conseillers de Pôle Emploi et des services de l'Etat (DIRECCTE).

# Développer & valoriser la recherche et l'innovation française en logistique

## Les 4 Critères insuffisants (% répondants > 30%) recherche, innovation et partage des connaissances



La recherche française en logistique est jugée comme ayant une grande renommée internationale et disposant de compétences pointues et présentes sur l'ensemble du territoire.

Elle paraît néanmoins trop centrée sur les problématiques transports avec un retard constaté dans l'utilisation des nouvelles technologies (TIC) et la mise en application des projets de recherche et des innovations au sein des entreprises, notamment du fait d'un manque de collaboration entre les acteurs.

Le manque de « vision prospective » et « l'insuffisante diffusion des innovations dans les entreprises » ressortent comme les deux principaux critères d'insuffisance

## 4 thèmes prioritaires à encourager par l'action publique

- l'implantation des logiciels innovants en termes de planification et SCM dans les PME (42%)
- les technologies de l'information appliquées aux marchandises (38%)
- la veille sur le secteur de la recherche et l'innovation en logistique (37%)
- l'interconnexion des réseaux (protocoles, contenants optimisés...) / L'Internet physique (36%)